

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 30 septembre 2024, à 18h30, au local 115.

ÉTAIENT PRÉSENTES EN SALLE:

MESDAMES :

Rosalie Bérubé-Lalancette	Représentante des parents
Annick Boudreau	Représentante des enseignants-tes
Anne Sophie Duval	Représentante des parents
Audrey Fortin	Représentante des enseignants-tes
Marie-Hélène Fortin	Représentante des parents
Marie-Josée Hudon	Représentante des enseignants-tes
Émilie Hunter	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents
Cathy Paquet	Représentante des enseignants-tes
Lucie Tremblay	Responsable du service de garde

ÉTAIT ABSENTE:

Joanie Lambert	Représentante des parents
----------------	---------------------------

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Bastien Gauthier	Directeur
------------------	-----------

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le directeur Bastien Gauthier souhaite la bienvenue à tous, se présente, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 30. De plus, à l'occasion de cette première séance, il demande que les membres se présentent tour à tour pour faire plus ample connaissance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Josée Hudon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté :

ADOPTÉE

CÉ-24/25-01

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2024

Il est proposé par madame Marie-Josée Hudon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 4 juin 2024, tel que présenté :

Suivi au procès-verbal du 4 juin 2024

- Monsieur Gauthier informe les membres du présent conseil qu'une approche sera faite auprès de M. Auclair afin de fournir aux parents une liste de fournitures scolaires avec des pictogrammes, tel que demandé lors de la dernière séance.
- Monsieur le directeur Bastien Gauthier présente les changements à l'organisation scolaire depuis le 4 juin 2024.
- Monsieur Gauthier informe les membres que de légères modifications ont été apportées à la facturation scolaire. Ces dernières seront présentées au point 17.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Messieurs Emmanuel Ingabire, Ahmed Krouma et madame Marie-Hélène Bergeron sont présents pour observer le déroulement de la séance du conseil d'établissement. Monsieur Ingabire prend la parole et questionne la direction à savoir à quel moment la facture scolaire sera envoyée aux parents. Monsieur Bastien Gauthier informe monsieur Ingabire que des modifications ont été apportées aux factures scolaires depuis le 4 juin 2024, ces dernières doivent à nouveau être approuvées par le conseil d'établissement, à cette séance. Monsieur Gauthier annonce que l'envoi aux parents suivra sous peu.

5. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Monsieur le directeur Bastien Gauthier prend la parole et informe que l'on doit procéder à l'élection d'un(e) membre au poste de la présidence du présent conseil d'établissement. Ce membre doit être un(e) représentant(e) des parents au sein du conseil d'établissement.

Pour ce faire, monsieur Gauthier indique qu'il agira à titre de président d'élection et il soumet la procédure d'élection suivante :

- Sur l'appel de monsieur Gauthier, les membres présents ce soir et intéressés au poste de la présidence peuvent se proposer ou proposer une autre personne présente.
- À la fin des propositions, monsieur Gauthier questionnera chaque personne proposée pour connaître l'acceptation ou le refus d'occuper le poste.

- Si plus de deux (2) personnes acceptent, nous procéderons alors au vote secret. Le nombre de votes confirmera l'élection pour le poste.
- Après le vote, s'il y a égalité entre deux (2) personnes proposées, un deuxième vote secret sera fait pour départager les personnes concernées et conclure l'élection.

Monsieur le président d'élection Bastien Gauthier ouvre la période de «propositions » pour le poste de la présidence. Il reçoit la proposition suivante:

- Madame Émilie Hunter propose madame Véronique Morin.

Monsieur le président Bastien Gauthier demande s'il y a d'autres personnes intéressées. Suite à la réponse négative, monsieur Gauthier ferme la période de « propositions ».

Monsieur Gauthier demande à la candidate si elle accepte ou refuse le poste.

- Madame Véronique Morin accepte.

Madame Véronique Morin est déclarée « présidente » du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour l'année scolaire 2024-2025.

Il est proposé par madame Audrey Fortin et unanimement résolu que madame Véronique Morin occupe le poste de présidente du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE

5.1. ÉLECTION D'UN(E) REMPLAÇANT(E) AU POSTE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE GUILLAUME-MATHIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

CÉ-24/25-04

Monsieur le président d'élection Bastien Gauthier informe que l'on doit également procéder à l'élection d'un(e) membre comme remplaçant(e) au poste de la présidence du présent conseil d'établissement. Ce membre doit être un(e) représentant(e) des parents au sein du conseil d'établissement.

Pour ce faire, monsieur Gauthier demande que l'on procède de la même façon utilisée pour le poste de présidence. Tous acceptent.

Monsieur Gauthier ouvre la période de «propositions » pour le poste de remplaçant(e) à la présidence. Il reçoit les propositions suivantes:

- Madame Véronique Morin propose madame Émilie Hunter.

Monsieur le président d'élection Bastien Gauthier demande s'il y a d'autres personnes intéressées. À la suite de la réponse négative, monsieur Gauthier ferme la période de « propositions ».

Monsieur Gauthier demande à la candidate si elle accepte ou refuse le poste.

- Madame Émilie Hunter accepte.

Il est proposé par madame Lucie Tremblay et unanimement résolu que madame Émilie Hunter occupe le poste de remplaçant à la présidence du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉE

6. ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET CALENDRIER DES SÉANCES – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le directeur Bastien Gauthier donne les informations relatives aux deux (2) documents remis aux membres soit l'échéancier des travaux et le calendrier des séances du conseil d'établissement tel que ci-dessous:

- 1ère séance : lundi 30 septembre 2024 à 18h30
- 2e séance mardi 22 octobre 2024 à 18h30
- 3e séance mardi 19 novembre 2024 à 18h30
- 4e séance : mardi 11 février 2025 à 18h30
- 5e séance mardi 08 avril 2025 à 18h30
- 6e séance : mardi 03 juin 2025 à 18h30

Selon l'article 67 de la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement doit prévoir tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire.

7. FORMULAIRES – FORMULE DE DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊT - AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Monsieur le directeur Bastien Gauthier distribue et recueille les formulaires complétés. Ceux-ci seront conservés au secrétariat de l'école tel que demandé par la direction générale du Centre de services scolaire des Premières-Seigneurie.

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le directeur Bastien Gauthier prend la parole et explique la somme d'argent attribuée annuellement pour le fonctionnement du conseil d'établissement. Le budget est établi à 250 \$.

CÉ-24/25-05

9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le directeur Bastien Gauthier présente le document « Règles de régie interne - conseil d'établissement – École Guillaume-Mathieu » adopté en septembre 2023 et modifié en janvier 2024. Ce document est adopté sans modification.

Il est proposé par madame Annick Boudreau et unanimement résolu d'approuver le document « Règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025 » tel que présenté.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-06

10. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Madame Véronique Morin prend la parole et informe qu'il y a possibilité d'intégrer un (1) ou deux (2) membres de la communauté aux séances du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un (1) an, soit pour la présente année scolaire 2024-2025. Madame Morin explique aux membres présents que le rôle de ce membre est d'apporter une contribution à la vie scolaire (activités, soutien, animation, etc.). Cette personne doit être significative pour le développement de l'école.

Madame Véronique Morin propose monsieur Raphaël Lebailly, directeur général des Loisirs du Trait-Carré et membre du conseil d'établissement de l'école l'Escale et du Plateau. Madame Morin précise que l'apport que pourrait apporter monsieur Lebailly serait très bénéfique pour l'école Guillaume-Mathieu.

Il est proposé par Émilie Hunter et unanimement résolu d'approuver la nomination de monsieur Raphaël Lebailly en tant que membre de la communauté pour l'année scolaire 2024-2025.

APPROUVÉE

11. PLANIFICATION DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (C.O.S.P.)

Monsieur Bastien Gauthier présente aux membres le document relatif aux contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour la présente année scolaire 2024-2025. Le statu quo est maintenu pour ces contenus. Ils s'adressent aux élèves des classes de 5e et 6e année.

12. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVE AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET AUX SORTIES ÉDUCATIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

L'école Guillaume-Mathieu a présenté aux parents une offre de service pour les activités parascolaires qui débiteront début octobre. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous proposons les activités suivantes : basketball, volley-ball, cheerleading, gymnastique, soccer, génie en herbe, danse, katag, laser tag, multisports et improvisation.

Nous remarquons un bel engouement de la part des élèves. Les inscriptions sont nombreuses et les élèves s'inscrivent rapidement. Tel que demandé par les parents, l'offre des activités a été présentée en un seul document. Ainsi, les familles ont eu l'occasion de visualiser l'ensemble de l'offre d'activités.

Ensuite, madame Audrey Fortin prend la parole et informe les membres que les enseignantes de 5^e année ont l'intention de faire une sortie éducative à La Ronde le 18 juin 2025. L'approbation des membres du conseil d'établissement est nécessaire afin de poursuivre les démarches en lien avec l'organisation de cette sortie puisque des frais de 180 \$ seront demandés aux parents. Un sondage d'intention sera acheminé aux parents et il y aura possibilité pour les familles de participer à une campagne de financement afin de couvrir une partie des frais de cette activité.

Monsieur le directeur Bastien Gauthier présente la sortie au cinéma prévue le 20 décembre prochain pour l'ensemble des élèves de l'école. Le montant de cette sortie demeure à confirmer puisque l'école est toujours en attente du prix du transport par autobus.

Finalement, madame Annick Boudreau, représentante des enseignants-tes, présente une activité prévue pour les élèves de 4^e année, soit la venue de l'auteure Carine Paquin.

Il est proposé par madame Anne-Sophie Duval et unanimement résolu d'approuver les trois (3) sorties éducatives présentées à cette séance.

APPROUVÉE

13. SUIVI – PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

Monsieur Bastien Gautier prend la parole et informe les membres que des communautés d'apprentissage débiteront prochainement afin d'améliorer la communication entre les différents intervenants de l'école et ainsi permettre un meilleur suivi des élèves à risque. Il est précisé que trois enjeux sont identifiés à l'école Guillaume-Mathieu : élèves à risque, réussite des garçons en français et le bien-être des élèves.

Par ailleurs, ce point sera à nouveau présenté à l'ordre du jour d'une prochaine séance. De plus amples détails seront alors présentés aux membres de ce conseil.

CÉ-24/25-08

14. MODIFICATION - DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE – PRÉSENTATION DES CHANGEMENTS DEPUIS LE 4 JUIN 2024

Le document a été préalablement envoyé aux membres du conseil d'établissement pour consultation. Madame Lucie Tremblay précise les modifications apportées au document depuis sa présentation à la séance du 4 juin 2024.

Il est proposé par madame Rosalie Bérubé-Lalancette et unanimement résolu d'approuver le programme d'activités 2024-2025 du service de garde de l'école Guillaume-Mathieu tel que présenté et modifié. Ce document sera officiellement déposé sur le site-école.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-09

15. MODIFICATIONS - RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE 2024-2025

Le document a été préalablement envoyé aux membres pour consultation. Madame Lucie Tremblay prend la parole et précise que des modifications ont été apportées à la tarification et à la liste des journées pédagogiques après son arrivée en poste en tant que responsable du service de garde.

Madame Bérubé-Lalancette prend la parole et demande la raison pour laquelle la consigne des collations santé au service de garde diffère de celle contenue dans les *Règles de régie interne* de l'école. Madame Tremblay précise que le service de garde se réserve une certaine souplesse à cet égard.

Toutefois, avant d'uniformiser la consigne des collations santé du service de garde avec celle de l'école, il faut se référer à la Loi sur les saines habitudes de vie. Un suivi sera fait à ce sujet lors d'une prochaine séance.

Il est proposé par madame Audrey Fortin et unanimement résolu d'approuver le document « Règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2024-2025 » tel que présenté et modifié.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-10

16. MODIFICATIONS – PROGRAMMATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2024-2025

Le document a été préalablement envoyé aux membres du conseil d'établissement pour consultation. Madame Lucie Tremblay précise que l'activité au Domaine Maizerets a été ajoutée à la programmation.

Il est proposé par Annick Boudreau et unanimement résolu d'approuver la programmation des journées pédagogiques telle que présentée et modifiée.

APPROUVÉE

17. MODIFICATIONS – FACTURES SCOLAIRES 2024-2025

Monsieur le directeur Bastien Gauthier prend la parole et précise que les factures scolaires sont très similaires que celles présentées le 4 juin 2024. On peut constater une légère hausse ou une légère baisse chez certains groupes. Les montants demeurent raisonnables.

Il est proposé par madame Audrey Fortin et unanimement résolu d'approuver les factures scolaires telles que présentées et modifiées.

APPROUVÉE

18. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le directeur Bastien Gauthier prend la parole et mentionne que l'organisme de participation des parents (O.P.P.) vise à donner un sérieux coup de pouce à la réalisation d'activités à l'école, et ce, toujours pour le bénéfice des enfants.

Il est à rappeler que tout montant d'argent récolté en profit pour toute activité organisée par l'O.P.P. sera versé dans un fonds. Ce fonds servira à défrayer les coûts d'un projet rassembleur de l'école.

Lors de l'assemblée générale des parents, le jeudi 5 septembre 2025, plusieurs parents ont accepté d'être membres de l'O.P.P. Leurs coordonnées ont été acheminées à la responsable soit l'enseignante madame Mélinda Gosselin qui a fait les contacts nécessaires. L'organisation de la fête d'Halloween est déjà en cours et se tiendra le 25 octobre. Certaines entreprises du coin ont été sollicitées ou le seront prochainement afin de recueillir des dons de bonbons, de croustilles et de breuvages pour l'occasion.

Madame Véronique Morin prend la parole et propose de présenter à nouveau l'activité du marché aux puces de Noël aux membres de l'O.P.P. ou aux membres du comité de Noël. Une collecte de don de vêtements d'hiver pourrait aussi être organisée.

19. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Madame Lucie Tremblay prend la parole et informe les membres de ce conseil qu'une communication sera envoyée aux parents afin de leur rappeler les points suivants :

- Éviter les contenants de verre afin de diminuer les risques de brûlure;
- Identification des effets des élèves;
- Entretien des boîtes repas;
- Adapter les vêtements selon la saison/température.

Par ailleurs, madame Lucie Tremblay demande la réévaluation du montant octroyé pour la planification des journées pédagogiques. Le prix du transport par autobus ayant augmenté de façon significative, il est difficile de respecter le

budget de 120,00 \$ établi par le conseil d'établissement pour réaliser des sorties à l'extérieur de l'école.

Madame la présidente Véronique Morin propose d'ajouter ce point à l'échéancier des travaux, plus précisément à la séance du 11 février 2025.

Tous les autres sujets ont été abordés au cours de la séance.

20. INFORMATION DE LA DIRECTION

Monsieur le directeur Bastien Gauthier prend la parole et informe les membres qu'un point sur la formation obligatoire des membres figurera à l'ordre du jour des prochaines rencontres. Ainsi, les membres pourront poser leurs questions au besoin.

Monsieur Gauthier présente l'organisation scolaire qui a été légèrement modifiée (changement dans les classes multiniveaux). Cependant, comme annoncé à la fin de l'année dernière, nous conservons 20 classes (près de 450 élèves au total).

Madame Rosalie Bérubé-Lalancette prend la parole et questionne la direction au sujet de la consultation obligatoire des élèves par les membres du conseil d'établissement. Madame Morin apporte quelques précisions à cet effet. Il est alors convenu que les résultats de la dernière consultation soient envoyés aux nouveaux membres du présent conseil.

21. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 2 octobre 2024. Lors de cette séance, il y aura des élections.

22. AUTRE(S) SUJET(S)

Aucun autre sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

CÉ-22/23-12

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu que la séance soit levée à 20 h 37. La prochaine séance aura lieu le mardi 22 octobre 2024.

ADOPTÉE

Le directeur

(S) Bastien Gauthier

Bastien Gauthier

La présidente

La secrétaire

(S) Véronique Morin

(S) Mélissa Sabourin

Véronique Morin

Mélissa Sabourin